

L'ÉCHO

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Épinay
sur Orge



DOSSIER P.10 BIEN GRANDIR À ÉPINAY : AU SERVICE DES TOUT-PETITS

n°145
février-mars
2019

p.14 La propreté,
c'est l'affaire
de tous

p.18 Le Grand
Débat National



RECENSEMENT

de la population 2019
du 17 janvier au 23 février

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Insee & votre commune



L'ÉDITO

Une nouvelle année est souvent synonyme d'avenir, et l'avenir passe par nos tout-petits.

L'arrivée d'un enfant s'accompagne toujours d'une nouvelle organisation familiale et professionnelle. Le meilleur intérêt de l'enfant et son développement sont au cœur de notre politique.

À Épinay-sur-Orge, nous avons la volonté d'accompagner les parents dans cette étape fondamentale. La municipalité a en effet, au travers de ses orientations, défini des objectifs visant à diversifier le mode d'accueil sur la ville. Une crèche familiale et une halte-garderie municipales, un relais d'assistants maternels, lieu de rencontre des parents et des professionnels agréés, une crèche parentale associative subventionnée

en partie par la ville, une PMI départementale et des médecins à votre service et, bientôt, une crèche collective privée de 30 berceaux en centre-ville.

Donnons aujourd'hui à nos enfants la possibilité de devenir les adultes de demain, fiers d'avoir grandi à Épinay-sur-Orge.

2019 sera résolument une année pour bien s'épanouir.

Chères Spinoliennes, Chers Spinoliens, recevez au nom de la municipalité mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Véronique François
Maire d'Épinay-sur-Orge
Vice-Présidente de la CPS

À votre écoute, Véronique François vous reçoit sur rendez-vous en mairie ou lors de sa permanence téléphonique le jeudi de 17h à 18h.
 Tél. 01 69 10 25 61 - m.lemaire@ville-epinay-sur-orge.fr

SOMMAIRE

- 3 **Édito**
- 5 **Focus**
- 6 **Vœux**
- 8 **Vie municipale**
- 10 **Dossier Petite Enfance :**
Bien grandir à Épinay
- 13 **Vie municipale**
- 14 **Environnement**
La propreté urbaine, c'est l'affaire de tous !
- 16 **Les services municipaux**
- 17 **Vie municipale**
Installation des compteurs Linky
- 18 **Actualités**
- 19 **Travaux**
- 20 **Enfance, Jeunesse**
- 21 **Nouveaux acteurs économiques**
- 22 **Associations**
- 23 **Animations**
- 24 **Retour en images**
- 26 **Conseil Municipal**
- 28 **Tribune libre**
- 29 **État Civil**
- 30 **Infos pratiques**



Retrouvez-nous sur Facebook
www.facebook.com/epinaysurorge



Retrouvez toutes nos
publications sur
www.ville-epinay-sur-orge.fr



N°145 / FÉVRIER-MARS 2019

5 100 exemplaires • **Directeur de la publication :**

Véronique François • **Codirecteurs de la publication :**

Dominique Decugnière et Serge Lebrun • **Secrétariat de rédaction, régie publicitaire, conception et mise en**

page : Service communication (Corinne Mabilat et Lucie Fléty Tél. 01 69 10 25 77 ou 01 69 10 25 78), Fabienne Perthuis - www.ville-epinay-sur-orge.fr

• **Photos :** Service communication, services municipaux.

• **Impression :** RAS - Villiers-le-Bel - Tél. 01 39 33 01 01.

• **Vous ne recevez pas le magazine ?** N'hésitez pas à contacter le distributeur pour le lui signaler au 01 64 97 11 31. Boite aux lettres IDF - 9 rue des cerisiers ZI de l'églantier - 91090 Lisses

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE



Le 11 novembre 1918, la Grande Guerre prenait fin, laissant derrière elle les ravages d'une première mondialisation des conflits. En 2018, cent ans plus tard, le devoir de mémoire se perpétue auprès des jeunes générations. À travers des expositions, une pièce de théâtre, des films, les enfants des écoles et du Conseil Municipal des Enfants ont été sensibilisés à l'Histoire de France. La commémoration du 11 novembre fut également l'occasion d'inaugurer la place éponyme, ornée d'une toute nouvelle plaque commémorative.



Valérie Pécresse (à gauche)
Présidente de la région Île-de-France
et Présidente d'Île-de-France Mobilités



VŒUX À LA POPULATION 2019

Le début d'année permet de faire un bilan des projets, des souhaits. De 2018, à Épinay-sur-Orge, que retiendrons-nous ?

- Une communication municipale moderne et riche pour vous informer au quotidien ;
- Des animations plus nombreuses pour nous retrouver le plus souvent possible ;
- Des rencontres avec vos élus lors de nos rendez-vous de quartiers qui ont permis de répondre plus rapidement à vos attentes ;
- Des réunions publiques pour vous exposer les grands projets de la ville et vous donner la parole ;

- Des campagnes de travaux pour entretenir notre patrimoine et embellir notre ville ;
- Des élans de solidarité pour ne pas oublier que nous pouvons nous entraider et nous soutenir.

« C'est notre devoir d'élus responsables de mettre en œuvre les moyens, les outils, le cadre pour agir au quotidien, au plus près de nos concitoyens, pour redonner de la confiance en l'action publique. »

L'échelon communal est le plus pertinent ; c'est là où il est possible d'encourager et de valoriser les initiatives qui consolident le lien social et le bien-vivre ensemble. C'est pourquoi je crois en une double priorité :

- maintenir notre action de proximité avec un haut niveau de service public, dans le cadre d'un budget contraint mais maîtrisé ;
- construire demain en préparant l'avenir de notre territoire.

2019 se fera l'écho de ces souhaits.

Nous engagerons dès le mois de juin des travaux de rénovation du restaurant scolaire de l'école élémentaire Paul Valéry. Nous continuerons à doter les classes de tableaux numériques interactifs. Nous proposons tous les ans davantage de produits bios et de produits provenant de circuits courts dans les repas des écoles. Nous favorisons, avec les animateurs, toujours plus de pratique sportive à l'école.

Nous renforcerons le partenariat avec nos commerçants en réitérant et en étoffant notre matinée sans voiture, « À nous le centre-ville ». Nous allons nous mettre au travail dès janvier avec une Union des commerçants fraîchement renouvelée.

La diversité et le dynamisme associatif constituent à Épinay-sur-Orge une richesse remarquable. Elle contribue à faire vivre notre ville et permet le renforcement du lien social. Il est de notre devoir d'accompagner cette force en la soutenant financièrement et techniquement.

À Épinay-sur-Orge, la solidarité s'exprime au quotidien, auprès de nos jeunes, de nos personnes âgées, de nos concitoyens les plus vulnérables auxquels nos services sont très attachés. Mais vous, les Spinoliens, répondez toujours présents aux actions que nous menons, comme le Téléthon, le bébé-puces, le concert de Noël...

L'environnement étant au cœur de nos principes, nous avons œuvré aux côtés des communes voisines afin que le SIVOA obtienne de la direction de l'Hôpital de Per-ray-Vaucluse, 22 hectares entre l'Orge et la Boële qui permettront la continuité de la promenade. L'environnement, c'est aussi mieux circuler, mieux stationner. Comme promis lors de nos rencontres de quartier, nous avons

engagé fin novembre un audit sur l'ensemble de la commune afin de trouver des solutions pertinentes.

La seconde priorité, plus prospective cette fois, vise à construire demain et à préparer l'avenir de notre territoire.

Nous allons enfin accueillir à notre porte le Tram 12 Express début 2022. Épinay-sur-Orge est particulièrement à l'honneur sur le tracé de cette nouvelle ligne, avec le pôle gare et l'interconnexion avec le RER C. Nous avons bien entendu identifié ce nouveau quartier lors de la révision de notre plan local de l'urbanisme et l'avons intégré dans une opération d'aménagement programmée.

« En concevant notre PLU, nous avons été conscients des besoins actuels mais aussi des enjeux à venir. »

La nouvelle version du PLU a été présentée en novembre dernier au Conseil municipal et trois réunions publiques sont déjà programmées en février afin de vous le présenter et d'en discuter avant l'enquête publique prévue par la loi.

Autre enjeu d'importance, le coup d'envoi en 2019 du nouveau quartier de la Croix Ronde. Ce projet est en accord avec toutes les règles qui nous ont été imposées par l'État. Nous nous sommes engagés avec Grand Paris Aménagement dans une démarche de haute qualité environnementale et nous sommes vigilants sur le niveau des réalisations. Ce projet répond à un réel besoin des Spinoliens : 260 personnes se sont rendues sur le stand de Grand Paris Aménagement en septembre dernier et nombreux sont celles et ceux qui se sont déclarés intéressés par l'acquisition de terrains ou de logements,



ainsi que de commerces ou locaux dans la zone d'activité. Il verra le jour avec la résidence intergénérationnelle d'OSICA et deux sièges sociaux de PME.

Et la médiathèque ? Épinay-sur-Orge, comme toutes les collectivités, est soumise aux règles d'appels d'offres, et les deux premiers ont malheureusement été infructueux. Nous avons, avec l'architecte, remis notre ouvrage sur le métier. Cette médiathèque s'est vu décerner plus de 3 500 000 euros de subventions par l'État, la Région et le Département. N'oublions pas que nous sommes les garants des dépenses des derniers publics.

« Oui, le travail est immense et la tâche inachevée, mais mon équipe et moi-même avançons ensemble, en confiance, avec le sourire et le cœur grand ouvert. »

Au nom du Conseil municipal, au nom du Conseil municipal des enfants, au nom des agents municipaux, je vous adresse chaleureusement, du fond du cœur, pour vous et tous ceux que vous aimez, nos vœux les plus sincères de solidarité, de bonheur, de fraternité. Belle et heureuse année 2019.

Véronique François
Maire d'Épinay-sur-Orge
Vice-Présidente de la CPS



Le 6 décembre dernier, vous êtes nombreux à avoir assisté à la réunion publique sur le Tram 12 Express Massy - Évry qui se tenait à la salle des fêtes Georges Pompidou.

Les équipes du Tram 12 Express et la municipalité sont venues à votre rencontre pour informer et débattre sur les travaux qui ont débuté dans la ville aux abords de la gare et dans les communes voisines.

Un diaporama a présenté les principaux points du projet et son calendrier, suivi par un temps

d'échanges avec les participants pour répondre aux questions de chacun.

Merci à tous de votre présence et de votre participation. Les dates des prochaines réunions vous seront communiquées dans l'Écho et sur les réseaux sociaux de la ville.

+ d'infos sur
www.tramtrain-massyevry.fr
Tél. 06 47 07 97 34
contact@tram12-express.fr



RÉUNIONS PUBLIQUES SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME

La nouvelle version du PLU a été présentée en novembre dernier au Conseil municipal et trois réunions publiques sont prévues par quartier au mois de février afin de présenter le projet aux Spinoliens et d'en discuter avant l'enquête publique prévue par la loi.

- **Quartier Centre-ville et quartier Gares :**
le mardi 12 février à 19h dans les salles annexes de la Mairie
- **Quartier Les Sablons - Le Breuil et quartier des Templiers :**
le mardi 19 février à 19h dans la salle des Templiers
- **Quartier Terrasse et quartier Mauregard - Hauts Graviers :**
le vendredi 22 février à 19h dans la salle des fêtes Georges Pompidou.

Nous vous attendons nombreux lors de ces réunions, qui seront l'occasion de faire part de vos questions.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES : LA LUTTE REPREND

Dès le début de l'année, la lutte contre ces nuisibles reprend dans la commune.

Le but ? Stopper au maximum leur prolifération. Le service des espaces verts surveille de très près ces lépidoptères tout au long de leur cycle de vie, mais leur action se limite aux parties publiques de la commune.

Comment lutter en tant que particulier ?

Plusieurs méthodes préventives et curatives peuvent être envisageables, mais avec beaucoup de précautions :

- couper puis brûler les branches porteuses de nids,
- placer autour des troncs un écopiège qui capture les chenilles lors de leur descente vers la terre dès janvier/février,
- utiliser un traitement biopesticide à base de bacillus thuringiensis, une bactérie naturellement présente dans les sols, l'eau, l'air et les feuillages et qui a des propriétés insecticides,



- installer des pièges à phéromones dans les arbres pour réduire la reproduction des chenilles,
- poser des nichoirs à mésanges, le prédateur naturel de ces chenilles.

**+ d'infos : Espaces Verts
Tél. 01 69 34 87 27**

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement sera effectué cette année du 17 janvier au 23 février 2019. Épinay étant une ville de plus de 10 000 habitants, seuls 8 % de la population seront recensés. Si vous êtes concernés et faites partie du panel d'habitants recensés, vous recevrez un courrier dans votre boîte aux lettres vous en avertissant. Merci de réserver un bon accueil à tous les agents recenseurs, qui seront facilement identifiables grâce à une carte les accréditant. Pour faciliter votre démarche, n'hésitez pas à répondre au questionnaire en ligne, c'est encore plus simple ! Les données recueillies serviront à l'établissement de statistiques strictement confidentielles pour, par exemple, l'élaboration de projets de territoire, la définition des moyens de fonctionnement de la commune...

+ d'infos sur le-recensement-et-moi.fr

CONCOURS D'IDÉES À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Visant à faciliter la création et la pérennité de nouveaux projets d'entreprises, ce concours est ouvert à tout porteur de projet habitant sur l'une des 27 communes du territoire et aux étudiants de l'université Paris-Saclay. Quelle que soit la nature du projet, toutes les candidatures déposées jusqu'au 31 mars 2019 seront étudiées. À gagner : des outils concrets, des solutions d'accompagnement, un iPad et une dotation financière de 2 000 €. Les gagnants bénéficieront également d'un accès gratuit, pendant six mois, à un bureau de l'une des pépinières WIPSE Paris-Saclay, ou à l'espace de coworking Le 30 (Massy). Objectif : tester son idée et se lancer, à l'image de la dizaine de lauréats accompagnés depuis le lancement du concours et dont la majorité a créé son entreprise dans les deux années qui ont suivi leur sélection.

+ d'infos sur paris-saclay.com ou le30.paris-saclay.com



BIEN GRANDIR À ÉPINAY : AU SERVICE DES TOUT-PETITS

Accompagner au mieux les tout-petits Spinoliens dans leur premières années, c'est l'une des priorités de la municipalité. Les moyens d'action ? Une offre variée de structures d'accueil et de services pour choisir les solutions les plus adaptées. Décryptage du service Petite Enfance de la commune et de toutes les parties qui le composent.

Dès leur plus jeune âge, les Spinoliens sont au cœur des préoccupations de la commune. Tous les jours, le service Petite Enfance assure au mieux l'éveil et le développement des 0-4 ans et l'accompagnement de leurs parents. Le mot d'ordre : l'éveil. Par le jeu, la création, la motricité...

La plupart des structures sont regroupées dans le centre ville, notamment à la Maison de l'Enfance, un lieu dédié aux 0-3 ans et qui regroupe la Crèche Familiale, la Halte Garderie et le Centre de Protection Maternelle Infantile :



trois services différents mais complémentaires. À ces structures s'ajoutent le RAM et la Crèche PEVO, et bientôt une nouvelle crèche privée en rez-de-chaussée de la future médiathèque de l'esplanade, qui aura une capacité de 30 berceaux.

LA CRÈCHE FAMILIALE

La crèche familiale assure l'accueil régulier et quotidien des tout-petits de l'âge de 10 semaines jusqu'à 4 ans, au domicile des assistants maternels agréés par les services PMI et recrutés par le CCAS de la commune. L'équipe s'emploie à mettre en place un cadre rassurant et sécurisant pour le bien-être de l'enfant. Sa mission est d'accompagner l'enfant dans ses acquisitions et son développement en lien avec sa famille. Les enfants bénéficient de temps de vie collective : mini-club, bibliothèque, ludothèque,

spectacles, sorties... Cette structure municipale participe à la sociabilisation de l'enfant par des activités, notamment en lien avec la médiathèque municipale.

Maison de l'Enfance
10 rue de la Division Leclerc
Tél. 01 69 10 07 88





LA HALTE GARDERIE

La Halte Garderie accueille de façon occasionnelle les enfants de 4 mois à 4 ans. Elle permet à l'enfant de découvrir la collectivité, d'apprendre à se séparer de sa famille, de rencontrer d'autres enfants du même âge et d'expérimenter des activités variées. Une période d'adaptation précède l'accueil de l'enfant. Elle lui permet de se familiariser avec les locaux, l'équipe et de s'intégrer au groupe. Des activités sont également organisées en lien avec la médiathèque pour découvrir les plaisirs de la lecture et des contes.

Maison de l'Enfance
10 rue de la division Leclerc
Tél. 01 69 10 08 14

LA PROTECTION MATERNELLE INFANTILE

La PMI assure le suivi médical des enfants de 0 à 6 ans. Tous les bébés et jeunes enfants peuvent bénéficier d'un suivi préventif par les médecins du Centre de Protection Maternelle Infantile et de vaccinations. Les consultations sont gratuites, sur rendez-vous, tous les lundis et mercredis, de 13h30 à 17h. Pour les enfants de 3 ans des écoles maternelles d'Épinay-sur-Orge, un examen médical et de dépistage a lieu dans les écoles, pendant les heures scolaires, sur convocation et en présence des parents.

Maison de l'Enfance
10 rue de la Division Leclerc
Tél. 01 69 10 08 30

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Le RAM Parents – Enfants est un lieu d'écoute et d'informations, d'échanges et de ressources, d'accompagnement et de soutien pour les parents, futurs parents, assistants maternels et salariés « garde à domicile ». Des temps d'accueil collectifs sont proposés aux enfants accueillis chez les assistants maternels indépendants, pour des temps d'activités, d'éveil et de socialisation.

13 cours Général de Gaulle
Tél. 01 69 10 25 79
ram@ville-epinay-sur-orge.fr



LA CRÈCHE PARENTALE PEVO

La crèche parentale Parents Enfants du Val d'Orge est une collectivité associative destinée aux parents souhaitant trouver pour leurs enfants un lieu d'accueil collectif à dimension familiale. La structure d'accueil est gérée par une équipe de professionnels pour l'aspect pédagogique et par les parents membres de l'association pour l'aspect administratif. Les parents participent activement au fonctionnement de la crèche puisqu'ils doivent tenir des permanences pour assurer l'accueil des enfants. Grâce aux permanences qu'ils tiennent, les parents appréhendent au mieux le quotidien de leur enfant. Cette spécificité de la crèche parentale donne la possibilité aux parents de devenir acteurs de la vie de la crèche. Chacun y apporte ses qualités propres et ses compétences les plus diverses.

71 rue de Petit Vaux
Tél. 01 69 34 10 48
bureau@creche-pevo.net
www.creche-pevo.net



LES ASSISTANTS MATERNELS INDÉPENDANTS

Ils/elles travaillent en collaboration avec la municipalité, qui a conscience de leur importance dans l'offre d'accueil puisqu'ils sont une complémentarité à l'offre municipale. Ils/elles sont souvent en lien avec la médiathèque et le RAM qui les reçoivent régulièrement pour des lectures et des activités. Vous trouverez une liste recensant les assistants maternels indépendants disponible au RAM.

MIEUX COMMUNIQUER AVEC LES TOUT-PETITS : LA LANGUE DES SIGNES À LA CRÈCHE FAMILIALE ET AU RAM

Comment s'exprimer lorsque l'on n'a pas encore acquis la parole ? par des gestes et des signes ! C'est ce que nous faisons lors d'un séjour à l'étranger quand nous ne maîtrisons pas la langue du pays par exemple. Et c'est également la solution utilisée dans la plupart des crèches de bon nombre de pays anglo-saxons, pratique qui arrive petit à petit dans l'hexagone... et à Épinay-sur-Orge.

Dès les premiers mois de sa vie, le bébé exprime ses besoins, émotions et envies par des mimiques et des mouvements du corps. En se développant, l'enfant affine sa motricité et commence naturellement à communiquer avec des gestes, alors que les mots n'arrivent que bien plus tard.

Parce que le jeune enfant a des choses à exprimer avant de pouvoir parler, il lui est proposé d'élargir son potentiel gestuel en lui montrant des gestes précis qui ont du sens : les signes (issus de la Langue des Signes Française – LSF). Ce projet ne prétend pas apprendre la langue des signes car il n'est pas question de tout signer, et les signes sont toujours accompagnés de la parole : c'est la communication gestuelle.

Basée sur l'association mots / signes, cette méthode consiste à introduire, petit à petit, des signes qui correspondent aux besoins et intérêts de l'enfant et de mettre en avant le mot-clé de la phrase prononcée à l'enfant en le signant. Par exemple, dans la phrase « veux-tu ton doudou ? », c'est



le mot « doudou » qui sera signé. Peu à peu, l'enfant va assimiler que le signe peut lui permettre de se faire comprendre.

C'est lorsque l'enfant commence à faire au revoir de la main ou pointer son doigt vers un objet qui l'intéresse, qu'il est prêt à reproduire des signes.

En fonction de son développement et de son envie, l'enfant se saisira de ce type de communication s'il le souhaite.

Il ne faut jamais forcer un enfant à signer.

Cette pratique ne retarde en aucun cas le développement de la parole et l'acquisition du langage. Bien au contraire, l'enfant qui signe découvre très tôt qu'utiliser un code d'expression lui permet de faire de nouvelles expériences. Il gagne confiance en lui et cette assurance lui permet de se lancer plus tôt dans la communication orale.

La crèche familiale a introduit la communication gestuelle dans son projet pédagogique par l'intermédiaire de Véronique Berthelot. Recrutée en septembre 2018 en tant qu'éducatrice et directrice adjointe de la crèche, elle a acquis cette technicité lors d'emplois précédents où elle fut en contact avec des enfants malentendants âgés de 0 à 3 ans. Elle forme les assistants maternels de la commune volontaires, par petits groupes, à raison d'une séance tous les quinze jours.

Le Relais Assistants Maternels a, lui, mis en place une sensibilisation de cette pratique, et ce, pour s'initier en douceur. Durant les matinées d'éveil au Relais, c'est à travers la chanson de « bienvenue » chantée en début de séance qu'assistants maternels et enfants découvrent quelques mots signés du quotidien.

TÉLÉTHON 2018

Cette année encore, vous avez été nombreux à participer à toutes les différentes animations du traditionnel Épinaython. Grâce à votre générosité c'est 7 175 euros qui ont été récoltés durant ce week-end, placé sous le signe de la solidarité.



Crédit photo : Pascal Legouge

Entre soirées jeux, musique, théâtre, sport et tombola, de nombreuses activités vous ont été proposées par les associations spinoliennes pour appeler aux dons. Et non en vain, puisque c'est une somme conséquente qui a été récoltée pour une commune de notre envergure !

L'intégralité de la somme sera reversée à l'AFM Téléthon, association qui œuvre pour la recherche sur les maladies neuromusculaires. L'association crée et développe des laboratoires et des outils qui font progresser la compréhension des maladies, la mise au point de thérapies innovantes issues de la connaissance des gènes et des cellules et leurs applications à l'Homme.

Merci à toutes les associations et aux services municipaux qui vous ont proposé ces activités pour leur investissement : le Théâtre du Caboulot, le Club des mouettes, Philôjeux, la médiathèque, l'EVHBC, Handicap/Loisirs, la Mini school, Blue



Crédit photo : Philôjeux

Set, Décibel Animation, le Petit Train des Templiers, Dokwan Taekwondo, Tennis de Table Épinay, les Fers du Val d'Orge, le Collège André Maurois.

Merci également au Comité des Fêtes, à Épinay Bridge Club, à Épinay- Accueil, à Épinay Poker Club et à l'association de musculation pour leur dons.

Merci à tous les Spinoliens pour leur participation et rendez-vous l'année prochaine !



LA PROPRETÉ URBAINE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS



La propreté est un élément important de la qualité de vie et tient une place essentielle dans l'image que l'on se fait de son environnement. Sur les chaussées, les trottoirs, les murs, dans les espaces verts... chaque jour, les services municipaux interviennent, pour rendre votre cadre de vie propre, accueillant et agréable. Un travail conséquent, qui ne se fait pas sans l'aide des Spinoliens.

Le service Espaces Verts s'est vu attribuer une nouvelle mission : la propreté urbaine, qui vient donc s'ajouter à la valorisation de l'espace public (fleurissement, tonte, taille...). Et son emploi du temps est bien chargé. Sur toute la commune, 8 agents s'occupent à temps plein de votre cadre de vie pour le rendre le plus agréable possible.

Ainsi, le service prend en charge la collecte des 143 corbeilles de rue. Il veille également au rechargement des 29 distributeurs de sacs canins, « Toutounet », mis en place sur le territoire communal.

La ville a été divisée en 3 secteurs afin d'optimiser la propreté sur l'ensemble du territoire et pour pallier aux incivilités croissantes (papiers, dépôts sauvages, non-respect des consignes de collecte des déchets...) :

- Secteur 1 : Mauregard, Hauts Graviers, Cottages > nettoyage le lundi
- Secteur 2 : Templiers, Terrasse > nettoyage le mercredi
- Secteur 3 : Centre-ville, Gare, Breuil > nettoyage le jeudi

Les mardis et vendredis matins sont consacrés à la collecte des poubelles et au réapprovisionnement des Toutounets de l'ensemble de la ville, et les après-midi de ces mêmes journées sont dévolues au nettoyage du marché couvert de la rue Guy Mocquet.

Le cimetière bénéficie de deux grands nettoyages annuels : un avant la Toussaint, l'autre en début d'année.

Des nettoyages ponctuels ont également lieu en fonction de la météo et des saisons.

Une fois par mois, la commune



fait appel à un prestataire extérieur pour qu'une balayeuse et un souffleur marchant nettoient la totalité des chaussées de la ville. Lors des grandes opérations de nettoyage, les agents des espaces verts viennent renforcer ces équipes. Un aspirateur de déchets urbain, le « Glutton », est, quant à lui, à l'ouvrage tous les jours dans le centre-ville.

Les incivilités en matière de propreté urbaine augmentent la charge de travail des services municipaux et ont chaque année, un coût important. L'aide des Spino-liens est donc primordial pour le maintien d'un environnement propre et agréable.

La propreté urbaine, c'est l'affaire de tous, et on a tous à y gagner !

**+ d'infos : Service technique
Tél. 01 69 10 25 69**

MÉGOTS : LEUR ROUTE S'ARRÊTE À LA POUBELLE

Quelques minutes suffisent à la pluie pour emporter votre mégot dans les canalisations d'eaux pluviales. Le mégot ainsi transporté relâche ses produits chimiques dans l'eau et le sol, sans pouvoir être capté par les grilles anti-déchets car il est trop petit. Pour lutter contre ce fléau, on jette son mégot, après l'avoir écrasé et bien éteint, dans les poubelles de rue (à moins d'être équipé d'un cendrier de poche).

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES

Dégradation du paysage, pollution des sols et des eaux, dangers sanitaires..., les dépôts sauvages, en plus d'être illégaux, entraînent de nombreuses nuisances et ont un coût pour la collectivité. Ils sont un délit passible d'amende (c.f. délibération n° 7/2017 du 2 mars 2017, mettant à la charge des auteurs des dépôts illicites de déchets le coût du nettoyage de l'espace public). **Pour le bien-être de tous, respectons notre environnement.** La commune est dotée d'une déchèterie, ouverte les mercredis et samedis de 9h à 12h et de 13h à 18h. Et le 2^{ème} mardi de chaque mois, les encombrants sont collectés « à domicile » sur l'ensemble de la commune.



ENCOMBRANTS NON COLLECTÉS, QUE FAIRE ?

Les matières et objets non collectés le jour des encombrants (déchets et équipements électriques et électroniques, pneus, huiles, plâtres, gravats, lavabos, bidets...) doivent être déposés à l'éco-centre (déchèterie) situé rue de la Croix Ronde (voir les pages 30 et 31 « Infos pratiques »).

LES SERVICES MUNICIPAUX

URBANISME

UN SERVICE À VOS CÔTÉS

Le service urbanisme d'Épinay-sur-Orge veille au respect du droit des sols, mais aussi à informer la population sur l'urbanisme réglementaire ainsi que sur les grands projets de la commune. En complément des pages dédiées sur le site internet de la ville, ce service reçoit le public pour l'accompagner dans ses démarches de construction, d'extension, de réhabilitation, de modification de façades...



LES 3 MISSIONS PRINCIPALES DU SERVICE URBANISME

1 • La réception et l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme, ainsi que le suivi des chantiers et les procédures contentieuses.

2 • L'accueil du public avec la délivrance de toute information en matière d'urbanisme et de servitudes d'utilité publique, notamment le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI).

3 • La planification urbaine, avec les procédures d'élaboration et d'évolution du Plan Local d'Urbanisme. Établi par la ville en concertation avec les habitants, le PLU évolue en fonction des projets urbains et du contexte intercommunal. Il doit être compatible avec le Programme Local de l'Habitat (PLH) qui assure une répartition équilibrée et diversifiée du logement sur le territoire et qui est élaboré conjointement avec la Communauté d'agglomération Paris-Saclay.

PERMANENCE URBANISME :

Projet de construction, d'extension, de réhabilitation de bâtiment..., la permanence urbanisme est un point conseil gratuit, un samedi matin par mois, sur rendez-vous, avec l'élu en charge de l'urbanisme sur la commune.

Celui-ci répond à toutes vos questions et vous aidera, avec l'appui du service, à élaborer votre projet avant le dépôt du permis de construire ou de la déclaration préalable, que vous soyez un particulier ou un professionnel.

Pour que l'élu en charge de l'urbanisme puisse vous renseigner au mieux, pensez à vous munir d'un maximum de documents, notamment le plan de situation, l'extrait cadastral, le plan de votre terrain, le certificat d'urbanisme, vos esquisses de plan...

**+ d'infos : Service urbanisme
Tél. 01 69 70 25 70
service.urbanisme@ville-epinay-sur-orge.fr**

NOTA

Si votre projet est localisé sur un périmètre de protection des bâtiments historiques (pour Épinay-sur-Orge, il s'agit d'une zone située aux alentours de la mairie, plus précisément de la Borne de l'An II et de l'Esplanade), l'architecte des bâtiments de France (de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine - UDAP) sera obligatoirement consulté avant de délivrer un avis ou un conseil au moment de la demande d'autorisation d'urbanisme.

RENDEZ-VOUS



Épinay
sur Orge

N° 4

février-mars 2019

SUPPLÉMENT DÉTACHABLE DE L'ÉCHO MUNICIPAL D'ÉPINAY-SUR-ORGE



**INSCRIPTIONS POUR
LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019**

(voir pages 7 et 8)

EN FÉVRIER

LA RONDE DES HISTOIRES

Samedi 2 février

à 10h30 à la médiathèque

Quelle surprise vous réserve
la roue à raconter ?

Public jeunesse.

PERMANENCES POUR DISTRIBUTION DES SACS VÉGÉTAUX

Samedi 2 février

Mercredi 6 février

Samedi 9 février

Mercredi 13 février

Samedi 16 février

Mercredi 20 février

de 9h à 12h au sous-sol de
la médiathèque, 65 Grande
Rue (entrée sur la gauche)

Se présenter avec une pièce
d'identité et un justificatif de
domicile. Pour les personnes
à mobilité réduite et les
personnes âgées de plus
de 75 ans non motorisées
appeler les services

techniques au 01 69 10 25 69.

**Pas de distribution après la
période des permanences.**



SUPER LOTO DU COMITÉ DES FÊTES

Samedi 2 février

à 20h salle des fêtes

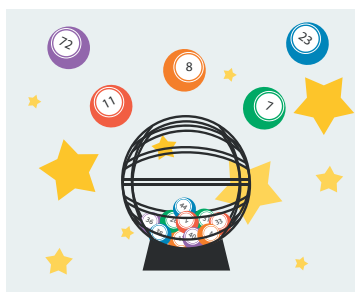
Georges Pompidou

Le traditionnel loto organisé
par le Comité des Fêtes
ouvrira ses portes pour le
plaisir d'environ 200 joueurs.

André et Daniel animeront
cette soirée avec rigueur
et humour ! Les lots seront
encore de belle facture cette
année ! Notez cette date sur
votre agenda pour venir en
famille ou entre amis...

Venez nombreux, ambiance
sympathique, sur place
boissons et sandwiches...

Rappelons que le bénéfice
de cette soirée est versé au
budget du « Dimanche des
Enfants » qui se déroule
au parc des Templiers,
le 1^{er} dimanche de juin !



EXPOSITION DE L'ATELIER

Samedi 2 février

Dimanche 3 février

de 14h à 19h le samedi

de 11h à 18h le dimanche

salle de la Gilquinière

L'Atelier vous convie à
découvrir son exposition.

Vernissage à 18h le samedi.

Tirage de la tombola à 16h30
le dimanche.

PORTES OUVERTES CRÈCHE PEVO ET RECRUTEMENT

Samedi 2 février

de 10h à 13h

71 rue de Petit Vaux

à Épinay-sur-Orge

La crèche parentale PEVO
vous ouvre ses portes.

N'hésitez pas à passer,
découvrir les lieux et
pourquoi pas déposer
votre candidature ?

www.creche-pevo.net

PHILÔJEUX

Dimanche 3 février

de 14h à 20h salle des fêtes

Georges Pompidou

Découvrez les jeux de société
modernes. Pour adultes
et adolescents accompagnés.
Entrée libre.

Site internet de l'association :

www.philojeux.fr

LE GRAND DÉBAT NATIONAL

Judi 7 février

de 19h à 22h à la salle des

fêtes Georges Pompidou

Soirée de réflexion autour
des 4 thèmes proposés par
le Gouvernement.

Voir page 18 de cet Écho.



CAFÉ LECTURE

Samedi 9 février

à 10h30 à la médiathèque

Moment d'échanges
culturels, littéraires, musicaux
cinématographiques autour
d'un café. Public adulte.

RUGBY CLUB - MATCH

Dimanche 10 février

à 15h stade des Templiers

Match seniors : Rugby Club Épinay vs Rugby Club Bagnoltais.

SALON D'ART

du jeudi 14 février

au jeudi 21 février

de 14h à 18h salle des fêtes

Georges Pompidou

35^{ème} salon d'art de l'association des Peintres et Sculpteurs d'Épinay-sur-Orge.

Entrée libre.

RENDEZ-VOUS DES PETITS LECTEURS

Vendredi 15 février

Samedi 16 février

à 10h30 à la médiathèque

Histoires et comptines pour les enfants de 0 à 4 ans.

Entrée libre.

Durée 20 minutes.

Durant tout le mois, l'animation est identique.

Choisissez la date qui vous convient le mieux.



RÉUNION A.P.I.E.

Vendredi 15 février

à 20h30 salles Sillery

et Eldorado

Réunion de l'Association des Parents Indépendants d'Épinay. Entrée libre.

INSCRIPTIONS

AU BÉBÉ PUCES

Samedi 16 février

de 9h à 11h salle Eldorado

Brocante réservée à l'enfance

de 0 à 12 ans, organisée

par et au profit du Centre Communal d'Action Sociale d'Épinay-sur-Orge (C.C.A.S.) le dimanche 7 avril.

Inscriptions le 16 février pour les Spinoliens et à partir du lundi 18 février, au bureau du C.C.A.S.

Attention : seuls deux dossiers par personne seront enregistrés et tout exposant ayant participé à cette manifestation 5 années consécutives sera inscrit sur liste d'attente jusqu'au 21 février. Si places restantes, à partir du 21 février, inscriptions pour les hors communes.

Se munir de la photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (moins d'un an). Aucune photocopie ne pourra être faite sur place, ni en mairie.

Dossiers incomplets et demandes par courrier ne pourront être enregistrés. Nombre de place limité à 90 exposants.

Manifestation en salle.

Tarif des emplacements de 3 mètres :

Spinolien 15 €

hors commune 20 €.

Buvette et restauration rapide sur place.

Les bulletins d'inscriptions seront à votre disposition à partir du 4 février en mairie.

Exposants autorisés : Toutes personnes NON professionnelles de la brocante.

ATELIER ADULTES

Samedi 16 février

à 14h30 à la médiathèque

Création de marque pages.

Sur inscription. Public adulte.

PERMANENCE

URBANISME

Samedi 16 février

de 9h à 11h en mairie

Permanence avec l' élu chargé de l'urbanisme sur des questions liées à vos projets de construction ou à l'aménagement de la ville. Prendre rendez-vous au 01 69 10 25 70.

APRÈS-MIDI

DANSANT

Samedi 16 février

de 14h à 18h

salle de la Gilquinière

Par Handicap'Loisirs.

Après-midi dansant avec goûter : crêpes et gaufres.

Dédié aux personnes en situation de handicap.

Sur invitation ou s'inscrire au 06 12 32 49 31.

LE P'TIT ATELIER

Mercredi 20 février

à 14h30 à la médiathèque

Origami. Sur inscription.

Tout public à partir de 8 ans.



RENDEZ-VOUS DES PETITS LECTEURS

Mercredi 20 février

Vendredi 22 février

à 10h30 à la médiathèque

Histoires et comptines pour les enfants de 0 à 4 ans.

Entrée libre.

Durée 20 minutes.

Durant tout le mois, l'animation est identique.

Choisissez la date qui vous convient le mieux.

FÊTE DE ST-VALENTIN D'ÉPINAY-ACCUEIL

Dimanche 24 février

à 11h salle des fêtes

Georges Pompidou

Nouveaux arrivants et mariés en 2018, vous êtes invités

à la cérémonie d'accueil. Afin de recevoir votre invitation, faites-vous connaître auprès

d'Épinay-Accueil, par courrier à Épinay-Accueil, mairie

d'Épinay-sur-Orge ou par mail à epinay.accueil@gmail.com.

Préciser le nombre de personnes.

Inscription obligatoire.

LE FILM DU MERCREDI

Mercredi 27 février

à 16h à la médiathèque

Projection d'un film surprise !

Public jeunesse à partir de 6 ans.



RENDEZ-VOUS DE JEUX DU CME

Mercredi 27 février

de 15h à 17h à la salle des fêtes Georges Pompidou

Les élus du Conseil Municipal des Enfants vous invitent à venir jouer en famille à des jeux de société, de construction, de logique, de manipulation...

En présence de Catherine Bossut, représentante Didacto.

Vente exceptionnelle de jeux de société sur place.

Entrée libre.

Les enfants resteront durant toute l'animation sous la responsabilité de l'adulte qui les accompagne.



Le Conseil Municipal des Enfants vous invite à un **“Rendez-vous de jeux” exceptionnel** Mercredi 27 février 2019 de 15h à 17h Salle des fêtes Georges Pompidou

Animation jeux de société en présence de Catherine Bossut, représentante Didacto. Vente exceptionnelle de jeux de société sur place. Nous vous rappelons que les enfants resteront durant toute l'animation sous la responsabilité de leurs parents (boissons offertes).

EN MARS

DON DU SANG

Mardi 5 mars

de 16h à 20h salle de la Gilquinière (parc mairie)

Vous avez entre 18 et 70 ans ? L'Établissement Français du Sang a besoin de vos dons de sang.

LE FILM DU MERCREDI

Mercredi 6 mars

à 16h à la médiathèque

Projection d'un film surprise ! Public jeunesse à partir de 6 ans.



U.T.L. - CONFÉRENCE

Mardi 12 mars

à 14h salle des fêtes

Georges Pompidou

Conférence réservée aux adhérents. Tél. 01 69 47 78 25.

Thème : « Cœurs artificiels : vers l'homme bionique ? »

Intervenant : Philippe Bizouarn.

RÉUNION P.E.E.P.

Mardi 12 mars

à 20h30 salle Sillery

Réunion de l'association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public, maternelle et élémentaire. Entrée libre.

RENDEZ-VOUS DES PETITS LECTEURS

Vendredi 15 mars

à 10h30 à la médiathèque

Histoires et comptines pour les enfants de 0 à 4 ans.

Entrée libre.

Durée 20 minutes.

Durant tout le mois, l'animation est identique.

Choisissez la date qui vous convient le mieux.

RÉUNION A.P.I.E.

Vendredi 15 mars

à 20h30 salles Sillery
et Eldorado

Réunion de l'Association
des Parents Indépendants
d'Épinay. Entrée libre.

LA RONDE DES HISTOIRES

Samedi 16 mars

à 10h30 à la médiathèque

Quelle surprise vous réserve
la roue à raconter ?
Public jeunesse.

PERMANENCE URBANISME

Samedi 16 mars

de 9h à 11h en mairie

Permanence avec l' élu
chargé de l'urbanisme sur
des questions liées à vos
projets de construction ou
à l'aménagement de la ville.
Prendre rendez-vous
au 01 69 10 25 70.

LOTO DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Samedi 16 mars

à 20h30 salle des fêtes

Georges Pompidou

La Caisse des écoles
organise son loto annuel.

Venez nombreux !

La Caisse des écoles
recherche des parents
bénévoles pour compléter
son équipe. N'hésitez pas
à prendre contact avec eux :
[caissedesecolesepinaysur
orge@gmail.com](mailto:caissedesecolesepinaysurorge@gmail.com)

SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR

Samedi 16 mars

à 16h salle Eldorado

Le comité de l'Hurepoix de
la Société des membres
de la Légion d'honneur est
heureux de vous inviter
à une conférence sur « Le
traitement de l'eau » par
l'Ingénieur général Jean-
Michel Zamparruti.

« Après une première
promenade pour découvrir
d'où vient l'eau qui coule
autour de nous, nous ferons
un zoom sur celle qui coule
de nos robinets et nous nous
intéresserons à son voyage
de retour vers la nature
qui nous entoure. Nous
décoderons notre facture
d'eau et ferons connaissance
avec tous les acteurs qui
contribuent à son bon
acheminement. »

Cette conférence est gratuite
et ouverte à tout public.

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR

Mardi 19 mars

à 9h au cimetière

La municipalité convie les
Spinoliens à assister à
la commémoration de la
journée nationale du souvenir
et de recueillement du 57^{ème}
anniversaire du Cessez-le-feu
en Algérie.

Rassemblement et cérémonie
au Monument aux Morts puis
dépôt de gerbe à la stèle
AFN-TOE du rond-point du
Souvenir rue de la Division
Leclerc.

RENDEZ-VOUS DES PETITS LECTEURS

Mercredi 20 mars

Vendredi 22 mars

à 10h30 à la médiathèque

Histoires et comptines pour
les enfants de 0 à 4 ans.

Entrée libre.

Durée 20 minutes.

**Durant tout le mois,
l'animation est identique.**

**Choisissez la date
qui vous convient le mieux.**



LE P'TIT ATELIER

Mercredi 20 mars

à 14h30 à la médiathèque

Origami. Sur inscription.

Tout public à partir de 8 ans.



APRÈS-MIDI DANSANT

Samedi 23 mars

de 14h à 18h salle de la
Gilquinière

Par Handicap'Loisirs.

Après-midi dansant avec
goûter : pour Carnaval,
venez déguisés.

Dédié aux personnes
en situation de handicap.
Sur invitation ou s'inscrire
au 06 12 32 49 31.

ROSE DES TALENTS

Samedi 23 mars

de 14h à 17h salle Eldorado
L'association des Parents d'élèves de l'Enseignement Public (PEEP) organise une nouvelle session « Rose des talents ». Votre enfant est collégien en classe de 4^{ème} ou 3^{ème} (ou lycéen), son orientation est encore une grande inconnue ? alors faites lui passer le test de la « Rose des talents » afin de lui faire découvrir les secteurs professionnels adaptés à son profil personnel. Vous devez prendre rendez-vous par mail à peep.epinaysurorge@gmail.com afin de permettre de vous accueillir dans les meilleures conditions. Vous devez prévoir entre 30 et 45 minutes, et il est préférable qu'un parent accompagne son enfant.

VENTE DES CAHIERS MALINS

Samedi 23 mars

de 14h à 17h salle Eldorado
L'association des Parents d'élèves de l'Enseignement Public (PEEP) vous proposera les CAHIERS MALINS de 48 pages en petits et grands carreaux toujours au prix de 1 € pièce. Vous pouvez réserver vos cahiers et vos couleurs sur le site internet <http://epinaysurorge.peep.asso.fr> et les récupérer le 23 mars. Pour tout renseignement : peep.epinaysurorge@gmail.com

CABARET MALGACHE

Samedi 23 mars

à 20h salle des fêtes
Georges Pompidou
L'arrivée du printemps se fête aux couleurs de Madagascar avec le désormais traditionnel Cabaret Malgache proposé par AMIF.
L'association remet le couvert pour une 7^{ème} édition de son Cabaret Malgache. Au programme du dîner-spectacle : saveurs subtiles de la grande île dans une ambiance festive aux rythmes et sons de musiciens malgaches.
Laissez-vous conter la magie de ce splendide pays tout en contribuant au projet de solidarité de l'association qui, depuis 2008, déploie un ambitieux programme d'accès à l'eau pour plus de 20 000 habitants de la ville d'Anjozorobe. Une fête aux accents de solidarité donc, qui porte de belles ambitions...

Renseignements et réservation : Suzanne Speidel au 06 08 06 17 67
Brigitte Véret au 06 11 66 61 77.

RUGBY CLUB - MATCH

Dimanche 24 mars

à 15h stade des Templiers
Match seniors : Rugby Club Épinay vs RC Livry Gargan.

U.T.L. - CONFÉRENCE

Mardi 26 mars

à 14h salle des fêtes
Georges Pompidou
Conférence réservée aux adhérents. Tél. 01 69 47 78 25.
Thème : « Manipulations génétiques et éthique ».
Intervenant : Paul-Loup Weil-Dubuc.

RÉUNION P.E.E.P.

Mardi 26 mars

à 20h30 salle Gilquinière
Réunion de l'association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public, collège.
Entrée libre.

RUGBY CLUB - MATCH

Vendredi 29 mars

à 20h stade des Templiers
Match loisir : Les Sogoï vs l'Épine Roses (Fontenay-aux-Roses).

DIXIÈMES RENCONTRES THÉÂTRALES

Vendredi 29 mars

Samedi 30 mars

20h30 salle des fêtes
Georges Pompidou
Le théâtre du Caboulot accueille deux troupes (programmation à consulter en mars sur les panneaux lumineux, ou sur theatreducaboulot91.jimdo.com) à l'occasion de ses dixièmes rencontres théâtrales.

FABLAB CLIÉ À « STARTUP FOR KIDS »

Samedi 30 mars

de 11h à 18h à l'école

Centrale Supelec,

3 rue Joliot Curie

91190 Gif-sur-Yvette

le FabLab CLIÉ se déplacera
à «Startup for kids».

La manifestation est organisée
par la Communauté
d'agglomération

et l'Université Paris-Saclay
du samedi 30 mars

au lundi 1^{er} avril 2019.

Cette 2^{ème} édition permettra
aux jeunes de 6 à 15 ans,

accompagnés de leurs
enseignants et parents,

de découvrir, expérimenter
et échanger autour de

l'innovation et

du développement durable.

Au programme :

des ateliers-découverte

innovation, technologie

et développement durable,

hackathons, initiation

au code, conférence

et tables rondes.

Le FabLab CLIÉ propose

des animations sur la

robotique, le recyclage

et la récupération des

composants informatiques

pour leur intégration dans

des réalisations de robotique

et des automatismes.

Vous êtes intéressés

pour participer à cette

manifestation ? Informations

sur www.clie.fr ou par mail

clie91360@gmail.com.

RENDEZ-VOUS DES PETITS LECTEURS

Samedi 30 mars

à 10h30 à la médiathèque

Histoires et comptines pour
les enfants de 0 à 4 ans.

Entrée libre.

Durée 20 minutes.

**Durant tout le mois,
l'animation est identique.**

**Choisissez la date
qui vous convient le mieux.**



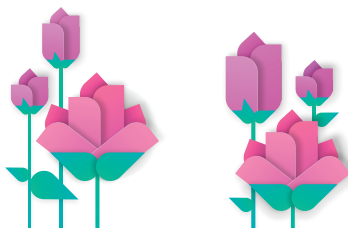
ATELIER ADULTES

Samedi 30 mars

à 14h30 à la médiathèque

Origami : fleurs de papier.

Sur inscription. Public adulte.



INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019

jusqu'au 15 mars

en mairie

Les parents des enfants
nés en 2016 (pour l'entrée
à la maternelle) ainsi que
ceux nés en 2013 et devant
entrer au C.P., doivent venir
s'inscrire en mairie jusqu'au
vendredi 15 mars 2019.

Vous devez vous présenter
au service scolaire, muni de
votre livret de famille,
du carnet de santé
de l'enfant et d'un justificatif
de domicile récent.



SERVICE SCOLAIRE Horaires d'ouverture au public

Lundi et vendredi :
8h30 à 12h - 13h30 à 17h30

Mardi, mercredi et samedi :
8h30 à 12h

Jeudi :
8h30 à 12h - 13h30 à 18h30

DATES D'INSCRIPTIONS SCOLAIRES DANS LES ÉCOLES POUR LA RENTRÉE 2019

École maternelle Albert Camus ☎ 01 69 10 01 05 - Directrice : M^{me} Simoneau

Mardis 19 mars 2019, 9 avril 2019, 21 mai 2019 et 18 juin 2019, de 8h45 à 10h.
Les parents sont priés de téléphoner à la directrice, le mardi, de 8h30 à 11h30
ou de 13h30 à 16h30, pour convenir d'un rendez-vous.

École maternelle Paul Valéry ☎ 01 69 10 06 65 - Directrice : M^{me} Peretti

Vendredi 24 mai 2019 à 18h, samedi 22 juin 2019 à 9h.
Les parents sont priés de téléphoner à la directrice, pour convenir d'un rendez-vous.

École maternelle des Templiers ☎ 01 69 10 04 13 - Directrice : M^{me} Martz

Lundis 18 mars 2019, 8 avril 2019, 13 mai 2019, et 24 juin 2019 de 8h50 à 9h50
ou de 13h50 à 15h30. Les parents sont priés de téléphoner à la directrice, le lundi,
ou de 13h30 à 14h30 les autres jours, pour convenir d'un rendez-vous.

École élémentaire Albert Camus ☎ 01 69 10 04 98 - Directrice : M^{me} Gaultier

Les inscriptions se feront le jeudi 4 avril 2019 (réunion de 8h45 à 10h15)
ou le jeudi 18 avril 2019 (réunion de 13h45 à 15h15).

Les parents devront prendre rendez-vous pour choisir le jour d'inscription en appelant
le jeudi 21 mars 2019 de 13h30 à 16h30. Les premiers à appeler seront les premiers
à choisir le jour.

École élémentaire Paul Valéry ☎ 01 69 10 06 65 - Directrice : M^{me} Peretti

Vendredi 17 mai 2019 à 18h, samedi 22 juin 2019 à 10h30.
Les parents sont priés de téléphoner à la directrice, pour convenir d'un rendez-vous.

**NB : Le jour de l'inscription, les parents doivent présenter la fiche d'inscription
scolaire délivrée par la Mairie ainsi que le carnet de santé, à jour, de leur enfant.**

INSTALLATION DES COMPTEURS LINKY

Depuis décembre 2015, Enedis remplace sur tout le territoire français les compteurs d'électricité par des appareils de nouvelle génération : le compteur Linky. Ces changements résultent d'une directive européenne confirmée par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Linky va permettre de gérer la demande et l'offre de l'électricité de manière optimale et offre de nouveaux services aux consommateurs (meilleure connaissance de sa consommation, opération à distance). Plus précisément il enregistre votre consommation d'électricité transmise directement à Enedis qui pourra vous facturer non plus sur la base d'une estimation, mais d'une consommation réelle.

Le compteur Linky n'utilise pas les radiofréquences, c'est un appareil basse puissance qui communique via les câbles électriques. Le coût du déploiement est financé par la société Enedis qui traite directement avec le SMOYS (Syndicat Mixte Orge-Yvette-Seine) qui regroupe 34 communes pour 620 000 habitants et gère le contrat de concession pour la distribution publique d'électricité avec Enedis.

La mairie n'a aucune autorité en terme de distribution d'électricité. Elle ne gère ni l'installation, ni la gestion des compteurs Linky sur le territoire communal. Les habitants sont informés de la date de passage du technicien par un courrier de prévenance qui indique le nom du prestataire désigné et seul habilité à effectuer le déploiement des compteurs sur la commune. Sa pose dure environ 30 minutes.

Les données collectées par les compteurs restent globales au niveau du foyer. Aucune donnée n'est transmise à une entreprise tierce sans accord de l'abonné, tout se passe sous contrôle de la



CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

Le déploiement commencera à Épinay-sur-Orge en février 2019. La municipalité, vigilante et consciente des interrogations que peuvent se poser certains de nos concitoyens, a, en décembre dernier, voté une motion rappelant les fondamentaux : le droit au respect de la propriété privée et la garantie de la protection des données privées, le regret qu'il n'existe pas d'autres alternatives à Linky, l'interrogation sur le coût total du déploiement des nouveaux compteurs, la vigilance des personnes électrosensibles ou encore l'existence de possibles anomalies dues à l'utilisation.

QU'EST-CE QUE LE COMPTEUR LINKY ?



C'est un compteur d'énergie dit « communicant », qui remplace les compteurs traditionnels et transmet votre consommation d'électricité directement à Enedis. Son but ? Moderniser le réseau d'électricité et s'adapter aux nouveaux modes de consommation. Il doit également permettre d'améliorer l'efficacité énergétique de votre logement en ayant une meilleure compréhension de votre consommation.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : INSCRIVEZ-VOUS !

Le 26 mai prochain auront lieu les prochaines élections européennes. Mais pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, une réforme législative change la date limite d'inscription sur les listes électorales. Pour élire vos prochains représentants qui siégeront au Parlement européen pour les cinq années à venir, vous devez être inscrit sur une liste électorale. Pour ce scrutin, vous pourrez vous inscrire jusqu'au **samedi 30 mars 2019** en mairie au service État Civil et Elections. Présentez-vous à la mairie avec : votre carte nationale d'identité (en cours de validité ou périmée de moins d'1 an), un justificatif de domicile de moins de 3 mois (si la personne habite chez ses parents il faut une attestation, sur papier libre, certifiant qu'elle est domiciliée chez eux + un justificatif du domicile des parents de moins de 3 mois), votre ancienne carte d'électeur, éventuellement.



+ d'infos : Services État Civil
Tél. 01 69 10 25 63

LE GRAND DÉBAT NATIONAL



L'État a lancé un grand débat pour que tous les Français puissent s'exprimer.

Épinay-sur-Orge accompagnera la réalisation de cette concertation nationale.

Que ce soit au travers des réseaux sociaux, des rencontres avec vos élus et référents de quartier ou encore lors des permanences téléphoniques de Mme le Maire, la municipalité a la volonté de répondre à vos préoccupations.

Par conséquent, une urne est mise à votre disposition à l'accueil de la mairie permettant de recueillir vos idées et réflexions. Celles-ci seront transmises à la Commission nationale du débat public chargée de les centraliser. Dès le 21 janvier, vous pourrez aussi déposer vos contributions sur le site www.granddebat.fr.

Une soirée de réflexion vous est proposée le jeudi 7 février 2019, de 19h à 22h, à la salle des fêtes

Georges Pompidou, autour des 4 thèmes proposés par le Gouvernement :

- 1) Impôts, dépenses et actions publiques
- 2) Organisation de l'État et des collectivités publiques
- 3) Transition écologique
- 4) Démocratie et citoyenneté

Vous pourrez retrouver le processus de concertation sur le site www.gouvernement.fr/le-grand-debat-national

LES TRAVAUX DE LA RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES S'ACHÈVENT

Après 14 mois de travail, les travaux entamés en octobre 2017 à la Résidence autonomie des Hauts Graviers touchent à leur fin. Les échafaudages sont partis et ne restent plus que quelques détails à peaufiner. Des travaux très attendus, pour répondre désormais à de nouvelles normes en matière de sécurité et de consommation énergétique.



C'est un chantier de taille qui se termine pour les locataires de la Résidence autonomie des Hauts Graviers. L'ancien bâtiment vieillissant laisse place à une structure flambant neuve et plus performante en terme de consommation énergétique.

En plus du ravalement de la façade, c'est toute l'isolation du bâtiment qui a été revue par l'extérieur. En complément, toutes les fenêtres ont été changées pour minimiser les déperditions de chaleur. Des panneaux solaires ont également été installés sur le toit terrasse de la structure et chauffent désormais toute l'eau utilisée par les résidents.

Ces travaux associés au remplacement des radiateurs par des appareils dits « intelligents » (qui détectent les mouvements et se

coupent lorsque nécessaire), vont drastiquement augmenter les performances énergétiques de la résidence. De véritables économies d'énergie en prévision pour les locataires, qui ont à charge leur facture d'électricité.

Les appartements des locataires ont également subi quelques modifications pour assurer un maximum de confort à leurs habitants. Notamment les salles de bains où un nouveau sol a été posé,



les peintures refaites et un branchement pour machines à laver a été aménagé. Plus besoin de descendre à la buanderie pour ceux qui souhaitent se munir de leur propre machine.

Les douches ont aussi été agrandies et un siège et une poignée ont été posés pour faciliter la toilette quotidienne.

Beaucoup de changements positifs pour les résidents qui jouissent désormais d'un environnement plus confortable et moins énergivore.

L'inauguration du bâtiment se tiendra au printemps sous forme d'une journée Portes Ouvertes durant laquelle vous pourrez découvrir la structure. Ouvrez l'œil dans le prochain « Rendez-vous » !

DÉCOUVERTE DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCOLE ALBERT CAMUS



Dans le cadre du partenariat entre la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO Île-de-France), trois classes de l'école élémentaire Albert Camus ont bénéficié du programme pédagogique « Découvrons et accueillons la biodiversité à l'école ».

Deux classes de CM1 et une classe de CM2 ont bénéficié de ces interventions. Durant deux séances d'une demi-journée, les élèves ont été sensibilisés à la notion de biodiversité. Une séance en extérieur, dans la cour, a permis d'évaluer les connaissances des participants sur la biodiversité et d'évaluer le « score » de cet environnement en relevant toutes les espèces animales et végétales qui y vivent. Une deuxième séance en classe a permis de réfléchir en groupes aux aménagements à faire pour augmenter ce score, c'est-à-dire faire en sorte que de nouvelles espèces s'installent dans la cour. Les élèves ont recueilli des boutures d'espèces indigènes (noisetier, bouleau, châtaigner) qu'ils

ont plantées. Actuellement dans des pots, elles seront mises en terre au printemps. L'enjeu maintenant est de réfléchir en équipes pour engager les « travaux » nécessaires à l'amélioration de ce score : remplacer certaines espèces végétales, en ajouter, fabriquer des hôtels à insectes, fabriquer des boules de graisse et graines pour nourrir les oiseaux...



STARTUP FOR KIDS, 2^{ÈME} ÉDITION

Fort d'un éco-système exceptionnel, au cœur d'un cluster à rayonnement international, la Communauté d'agglomération et l'Université Paris-Saclay lancent, **du samedi 30 mars au lundi 1^{er} avril**, la 2^e édition de Startup For Kids, accueillie dans la prestigieuse École Centrale Supélec à Gif-sur-Yvette.

Startup for kids, c'est quoi ? Durant 3 jours, les jeunes de 6 à 15 ans, accompagnés de leurs enseignants et parents, pourront découvrir, expérimenter et échanger autour de l'innovation et du développement durable. Au programme : ateliers-découverte innovation, technologie et développement durable, hackathons, initiation au code, conférences et tables rondes...

Nouveauté cette année, 3 villages spécialisés : un village spécial Edtech, un village Innovation, un village Développement durable.

Entrée gratuite. Programme et inscription (obligatoire) sur paris-saclay.com



NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES



AUX DÉLICES D'ÉPINAY

Venez découvrir notre gamme de pains spéciaux : le Vercingétorix, le pain d'antan, le Ragnar... ainsi que nos délicieuses pâtisseries. Tout est élaboré sur place avec pour seul objectif : flatter votre plaisir.

Aux délices d'Épinay
14 bis Grande rue
91360 Épinay-sur-Orge
Tél. 01 69 34 26 33
auxdelicesdepinay@gmail.com

STEVENTS TEAM TRAITEUR

Issus de brigades de traiteurs prestigieux et d'apprentissage au sein d'équipes renommées, l'art gastronomique est notre passion au quotidien. Nous vous proposons une large gamme de cocktails, buffets, repas, plateaux-repas, brunchs, petit-déjeuners selon vos envies et avec notre savoir-faire.

Nous couvrons tout type d'évènement : réunions de famille, mariages, anniversaires, fêtes d'en-

treprise, meeting, séminaires, pots de départ.

Nous partageons le même désir : recevoir au mieux vos invités et donner à votre événement la place qu'il mérite. Une demande de devis, un besoin plus spécifique, ou simplement une recherche d'informations ?

Nous sommes toujours disponibles et à votre écoute.

Notre site internet est en cours de construction et le lien sera indiqué sur notre page facebook.

Stevens Team Traiteur
69 rue Guynemer
91360 Épinay-sur-Orge
Tél. 06 95 95 62 81
stevens.traiteur@free.fr
www.facebook.com/Stevens-TeamTraiteur

AUX P'TITS GOÛTS DANS LE NEZ

Je vous propose un très large référencement où l'ensemble du territoire Français est représenté.

De l'étiquette connue de tous, passant par des productions confidentielles, grands crus mais également de la nouvelle génération de vignerons.

Je souhaite proposer des vins de toutes gammes s'adressant à l'amateur comme au plus grand passionné.

Pour plus d'information, n'hésitez

pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante :
lucascyrille@yahoo.fr

Aux p'tits goûts dans le nez
26 Grande rue
91360 Épinay-sur-Orge
lucascyrille@yahoo.fr



ASSOCIATIONS DIVERSES

Suite à une erreur de la part du service communication, une association a été oubliée dans la rubrique associations du dernier magazine municipal de décembre-janvier 2018. Vous trouverez donc ici le texte qui aurait dû paraître dans le numéro de l'Écho qui publie les articles associatifs.

AMAP LES PANIERS D'ÉPINAY ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE



Dans le paysage spinolien depuis maintenant plus de 3 ans, notre association a pour ambition de soutenir l'agriculture locale en tissant des partenariats entre des consommateurs engagés et des producteurs locaux et issus de la filière bio.

À ce jour, elle réunit plus d'une centaine d'adhérents et procède à la distribution :

- de légumes provenant de la Ferme des Plaines à Ondreville sur Essonne (45),
- de volailles de chair et d'œufs provenant de la Ferme du Plateau de Briard (94),
- de bières artisanales élaborées à la Brasserie artisanale de Marcoussis (91),
- de confitures et compotes de l'atelier des Jardins Gourmands d'Épinay-sur-Orge (91).

Notre rucher, composé maintenant de 4 ruches, a permis de fournir à chaque adhérent une part de la récolte de miel. Certains d'entre eux (adultes et enfants) ont également pu venir découvrir les plaisirs de l'apiculture lors de

visites de notre rucher.

Nos premières vignes participatives à Épinay ont été plantées cet automne.

Les distributions des légumes sont notre principale activité car hebdomadaire. Maintenant, en tant qu'AMAP et association spinolienne, nous avons pu organiser ou participer à différents événements au cours de l'année 2018 :

- Différentes matinées de travail chez notre producteur actuel dans certaines tâches (récolte, plantation,...)
- Un atelier pour confectionner des tisanes à base d'herbes récoltées dans notre jardin à la Maison Sainte Marie.
- Des rencontres avec les AMAP voisines pour partager les expériences et les bonnes adresses,
- Des activités « travaux » (peinture, jardinage, nettoyage...) à la Maison Sainte Marie,
- Une chasse à l'œuf avec les petits amapiens,
- Des visites du rucher

- Et périodiquement, la distribution du vendredi s'accompagne d'un moment de convivialité entre tous les adhérents.

Pour l'année 2019, nous travaillons sur la mise en place de nouveaux contrats solidaires, en particulier en recherchant un producteur de produits laitiers locaux (beurre, brie...).

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors des différentes distributions à la Maison Sainte Marie au 14 rue de la Terrasse à Épinay-sur-Orge ! À ce titre, nous remercions vivement l'association l'Étoile d'Épinay pour son accueil.

Le bureau

TAXI Luc PRIVAT

Véhicule 6 places climatisé Règlement par

TOUTES DISTANCES

sur appel téléphonique et sur rendez-vous



06 07 85 93 28

Station Gare d'Épinay - 91360 EPINAY-s/Orge

Votre publicité dans l'Écho
d'Épinay-sur-Orge



Contactez le service communication
pour connaître les modalités et tarifs :
service.communication@ville-epinay-sur-orge.fr
www.ville-epinay-sur-orge.fr



SUPER LOTO DU COMITÉ DES FÊTES

Samedi 2 février
à 20h
salle des fêtes Georges Pompidou



NOUVEAUX ARRIVANTS ET MARIÉS DE L'ANNÉE

par Épinay-Accueil
Dimanche 24 février
à 11h salle des fêtes G. Pompidou



RENDEZ-VOUS DE JEUX DU CME

Mercredi 27 février
de 15h à 17h
salle des fêtes Georges Pompidou



INSCRIPTIONS AU BÉBÉ PUCES POUR LES SPINOLIENS

Samedi 16 février
de 9h à 11h Salle Eldorado

RETOUR EN IMAGES

1 : La salle de la Gilquinière affichait complet lors de la conférence sécurité seniors le 23 novembre dernier. De nombreuses personnes se sont pressées pour débattre et s'informer sur les thématiques des démarchages abusifs et des arnaques que subissent quotidiennement les seniors. Des diaporamas et scénettes ont animé la conférence pour sensibiliser au mieux les personnes âgées.



2 : Pour la première fois à Épinay-sur-Orge, une patinoire s'est installée, le temps d'un week-end, sur la pelouse de l'Esplanade. Entre deux sessions de patins, un manège gratuit attendait les plus endurants et des ravitaillements réchauffaient les autres : chocolat, vin chaud, crêpes... De quoi reprendre des forces avant l'arrivée du Père Noël. Les 15 et 16 décembre, Noël a été fêté avant l'heure dans la commune !



3 : Le Comité des Fêtes a, comme toujours, régalé les enfants avec son traditionnel spectacle de Noël. Cette année, le spectacle interactif « Le Baiser du jouet » mêlait comédie, chant et danse, pour le plus grand bonheur des 3/11 ans.



4 : Merci à tous les Spinoliens présents lors du Concert de Noël le 15 décembre pour leur générosité. La recette de cette après-midi musicale a été reversée aux associations caritatives Saint-Vincent-de-Paul et Secours Populaire.



5

5 : Vacances chargées pour les jeunes fréquentant le Point Jeunes : cinéma, fabrication de pères Noël, repas de Noël le vendredi 28 décembre, handball, bowling. Ils ont même chaussé des patins le temps de deux après-midi pour découvrir les joies de la patinoire entre amis.

6 : Les vacances d'hiver se sont déroulées sous le signe des joies de Noël au centre de loisirs élémentaire : entre réalisation d'un bonhomme de neige à partir d'une chaussette ou patinoire au Donjon de Sainte-Geneviève-des-Bois.



6



6



7

7 : Les enfants du Centre de loisirs maternel ont été initiés aux mystères des escapes games durant les vacances d'hiver. Le concept est simple : résoudre des énigmes pour réussir à sortir d'une pièce et faire gagner son équipe.

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2018

Le compte-rendu de la séance publique du Conseil municipal du 27 septembre 2018 est **adopté à l'unanimité** des membres présents à cette séance.

Renouvellement de la garantie d'emprunt accordée à la société d'HLM « Trois Moulins Habitat »

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Renouvellement de la garantie d'emprunt accordée à la société « Antin Résidences »

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Revalorisation des tarifs et concessions funéraires, des concessions du columbarium et à la revente des caveaux se trouvant sur des sépultures non renouvelées ou abandonnées

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Revalorisation des tarifs des taxes funéraires, redevances et droits pour opérations funéraires

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Attribution d'une subvention de fonctionnement complémentaire au CCAS pour 2018

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Augmentation du tarif des cautions lors de la location des salles municipales, rapportant la délibération n° 24/2018 du 15 mars

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Création de postes pour les études surveillées

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Création d'emploi pour accroissement temporaire et saisonnier d'activité

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Rapport d'activité 2017 de la Communauté Paris-Saclay

Le Conseil municipal **prend acte du rapport** d'activité 2017 de la CPS.

Bilan de la concertation et arrêt du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le projet de délibération est **adopté à la majorité**, avec 23 voix pour, 7 contre (M. Gallet, M^{me} Castaings, M^{me} Mezzarobba –par procuration-, M. Duchesne, M^{me} Dorland –par procuration-, M. Collot, M^{me} Bourigault –par procuration- et 1 abstention (M. Beeldens-Da Silva).

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2018

Le compte-rendu de la séance publique du Conseil municipal du 15 novembre 2018 est **adopté à l'unanimité** des membres présents à cette séance.

Dérogation au repos dominical pour l'année 2019

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Revalorisation des tarifs de la redevance d'occupation du domaine public (RODP)

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Décision modificative n° 2 du budget ville 2018

Le projet de délibération est **adopté à la majorité**, avec 26 voix pour, 6 abstentions (M. Gallet, M^{me} Castaings –par procuration-, M^{me} Mezzarobba, M. Duchesne, M^{me} Dorland, M. Beeldens-Da Silva).

Décision modificative n° 1 du budget eau et assainissement 2018

Le projet de délibération est **adopté à la majorité**, avec 26 voix pour, 6 abstentions (M. Gallet, M^{me} Castaings –par procuration-, M^{me} Mezzarobba, M. Duchesne, M^{me} Dorland, M. Beeldens-Da Silva).

Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget principal 2019

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Retrouvez l'intégralité des Conseils municipaux sur le site de la ville
www.ville-epinay-sur-orge.fr
rubrique Communications municipales

Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget eau et assainissement 2019

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Tarif des repas pour les stagiaires BAFA

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Création d'emplois d'agents non titulaires à temps non complet pour le recensement de la population

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Adhésion à la convention de participation à la protection sociale complémentaire 2019-2024

Le projet de délibération est **adopté à la majorité**, avec 31 voix pour, 1 abstention (M. Beeldens-Da Silva).

Adhésion au contrat groupe d'assurance du CIG

Le projet de délibération est **adopté à la majorité**, avec 31 voix pour, 1 abstention (M. Beeldens-Da Silva).

Adhésion au régime d'assurance chômage

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Convention relative au remboursement des honoraires des médecins de la commission de réforme et du comité médical interdépartemental et des expertises médicales

Le projet de délibération est **adopté à la majorité**, avec 30 voix pour, 2 abstentions (M^{me} Bourigault, M. Beeldens-Da Silva).

Attribution d'une subvention municipale de fonctionnement pour l'année 2018-2019 à l'association Conservatoire de musique

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Convention entre les communes de Longjumeau et d'Épinay-sur-Orge pour la prise en charge des frais de restauration scolaire, activités périscolaires et classes transplantées pour des élèves scolarisés en ULIS

Le projet de délibération est **adopté à l'unanimité**.

Approbation du rapport d'activité de la CLECT de la Communauté Paris-Saclay

Le projet de délibération est **adopté à la majorité**, avec 31 voix pour, 1 abstention (M. Beeldens-Da Silva).

Désignation des délégués du nouveau Syndicat de l'Orge, de la Prédecelle et de la Rémarde

Le projet de délibération est **adopté à la majorité**, avec 25 voix pour ; M. Gallet, M^{me} Castaings –par procuration–, M^{me} Mezzarobba, M. Duchesne et M^{me} Dorland ne prennent pas part au vote, 2 bulletins blancs.



Mise en conformité d'assainissement
Suppression de fosses septiques
Branchements tout à l'égout
Voirie - Réseaux divers

53 avenue de la Belle aimée
91390 Morsang-sur-Orge
Tél. : 01 69 51 44 88 - Fax : 01 69 51 44 99
contact@accestp.fr

Retrouvez l'intégralité des Conseils municipaux sur le site de la ville
www.ville-epinay-sur-orge.fr
rubrique Communications municipales

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE

Nous ne pouvons pas vous promettre de rencontrer Brad Pitt pêchant à la mouche comme dans le magnifique film de Robert Redford, mais nous vous promettons, avant l'été, de pouvoir rejoindre paisiblement Sainte-Geneviève-des-Bois et Villiers-sur-Orge, entre l'Orge et la Boële, en traversant le somptueux parc de l'hôpital de Perray-Vaucluse.

C'est l'aboutissement d'une longue discussion entre le Conseil de surveillance du Groupe Public de Santé Perray-Vaucluse et le Syndicat Intercommunal de l'Orge Aval (SIVOA), soutenu par les villes d'Épinay-sur-Orge, Villemoisson-sur-Orge et Sainte-Geneviève-des-Bois, que cet accord a pu être trouvé.

Cette acquisition foncière, à l'euro symbolique, d'une surface de 22,5 hectares, et comprenant l'ancien moulin du Breuil, permettra enfin la continuité sur un kilomètre de la promenade aménagée de l'Orge.

Les promeneurs, coureurs et cyclistes pourront pleinement profiter de ces circulations douces.

Voilà ce à quoi vos élus travaillent, très attachés à la protection de votre environnement.

Pour vous, nous investissons dans la qualité de vie en préservant les poumons verts de la commune : l'Esplanade et le parc de la mairie, le parc des Templiers, le bois de Petit Vaux, la coulée verte agricole.

Notre approche se veut résolument pragmatique à la différence de certains idéologues. Nous croyons aussi que le développement durable et l'attractivité du territoire sont parfaitement complémentaires.

Les élus majoritaires de l'Union municipale vous souhaitent une très belle et heureuse année 2019 !

Liste Union Municipale

Manuela Augusto – Ghislaine Badoux-Vergnes – Geneviève Besse – Martine Bocquier – Jean-Paul Cadenat – Fabienne Capelli – Didier Chinardet – Dominique Decugnière – Daniel Drivierre – Sophie Duverger – Véronique François – Raymonde Gaillard – Serge Koehl – Serge Lebrun – Maurice Legouge – Kathia Léon – Guy Malherbe – Pierre Marteau – Monique Noël – Marie-Pierre Pape – Pascal Profichet – Christian Scoupe – Jean-François Seznec – Jean-Michel Tainguy – Delphine Ubéda.

2019, le temps de l'action

Nous spinoliens n'avons pas dû être très sages, car le Père Noël nous a déposé deux cadeaux empoisonnés durant ce mois de décembre.

Primo, l'affichage du dépôt du PERMIS DE CONSTRUIRE de la résidence transgénérationnelle de la future ZAC. Le permis, déposé le 7 décembre, concerne 6 321 m² en contrebas de l'école maternelle des Templiers. Autant dire qu'il n'y aura plus aucune culture dans ce champ.

Secundo, l'ouverture d'une nouvelle ENQUETE PUBLIQUE dont l'arrêté a été signé par le préfet le 6 décembre. Elle est sollicitée par Grand Paris Aménagement pour la réalisation de la ZAC ; elle va durer du 14/01 au 12/02/2019. L'affichage détaille les jours et heures de consultation et de rencontre avec le commissaire enquêteur. Nous devons CONTRIBUER à cette enquête et une fois encore décrire tous les MEFAITS de cette bétonisation sur notre environnement, sur nos ressources naturelles, sur la vie de notre territoire. Car au premier coup de pelleuse il n'y aura plus de retour en arrière possible.

Le prochain numéro de l'Écho municipal sera l'occasion pour la Maire de faire la promotion de son mandat, notamment de la ZAC de la Croix Ronde : auto satisfecit préélectoral autorisé, avant lancement de la campagne des municipales 2020.

Nous vous alertons depuis longtemps sur la marche inexorable de la municipalité vers la DESTRUCTION de nos espaces agricoles et l'ABANDON de notre cadre de vie !

Nous pouvons changer, à notre niveau, la manière dont la politique se pratique, y compris au plan local. **NOUS COMPTONS SUR VOTRE MOBILISATION.**

Nous vous souhaitons, à chacun(e) et pour vos proches, nos meilleurs vœux pour 2019.

« **Imagine Epinay** » Vincent Gallet - Laurence Castaings - Danielle Mezzarobba - Serge Duchesne - Muriel Dorland.

Spinoliens, participez à l'évolution de votre ville

En 2019 la révision du Plan local d'urbanisme impose à la municipalité une enquête publique. Chacun pourra réagir sur le projet présenté : suppression du stationnement devant les commerces de la grande rue, densification des logements en centre-ville, étalement urbain avec les constructions autour de la Croix Ronde... Autant de projets qui vont changer notre ville et notre vie. Il faut profiter de ces moments de concertation pour que l'Épinay de demain soit à l'image de ce que vous souhaitez. Nous resterons engagés pour que tous les avis soient entendus et que prime le bon sens au service de la collectivité. C'est en tout cas notre vision de ce que doit être l'action municipale. Très bonne année 2019.

nouvelelan.epinaysurorge@gmail.com

« Un nouvel élan pour Epinay »

Arnaud Collot – Virginie Bourigault.

Vigilance sur le Linky

J'ai proposé au Conseil Municipal de voter une motion visant à soutenir les Spinoliens qui le souhaitent, dans leur refus d'installation d'un compteur Linky à leur domicile.

Plus timide, la majorité a cependant accepté d'adopter une motion appelant à la vigilance.

Si l'on peut se réjouir de ce geste, cela ne suffira toutefois pas à vous protéger des abus observés dans d'autres communes (violation de propriété, transmission de données personnelles, électrosensibilité).

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse suivante : franck.beeldens@gmail.com

« **Pour Epinay** » - Franck Beeldens-Da Silva.

NAISSANCES



06/09/2018 LÉGLISE- BLANCHARD Martial	05/11/2018 SOUCAILLE LEFAY Nathan	29/11/2018 HACQUEL Kaylie
20/10/2018 MVOUANGA Cratie	12/11/2018 PORTA RIO Gabriel	29/11/2018 MICHELETTI SOUDANI Maïa
24/10/2018 CARDOSO TEIXEIRA Rafael	22/11/2018 MESTRE DE LAROQUE Elynn	02/12/2018 ATBAOUI Nail
28/10/2018 JANTZEM Anaïs	25/11/2018 YAHIA Aicha	04/12/2018 PLET Maya
29/10/2018 CHAPELIN Jasmine	26/11/2018 MÉRIAIS Juliette	09/12/2018 PAUL DELALANDRE Liam
31/10/2018 YOUSOUF Qayim	26/11/2018 TURCHI DUGAST Rose	19/12/2018 MORIN Agathe

MARIAGES



03/11/2018 JNAMIN Jonas Kassi & RODRIGUES DA CRUZ Ana Filipa
08/12/2018 PREUX Patrick & KUMIEGA Bernarda
22/12/2018 BOUABID Bassem & TARCHOUL Faouzia

DÉCÈS



24/10/2018 PAYET Ignace	17/11/2018 MARCHAND Roland	05/12/2018 MAROT Maurice
02/11/2018 BROUSSE Ginette	21/11/2018 LETERTRE Hélène	05/12/2018 WALAS Robert
07/11/2018 GILLET Roland	29/11/2018 BADRAN Michel	08/12/2018 GUÉDÉ Jean-Louis
08/11/2018 JOUANNY Ghislaine	03/12/2018 DUTERQUE Etienne	12/12/2018 DÉsir Suzanne
15/11/2018 OPPO Elisabeth	04/12/2018 ABELLA Madeleine	14/12/2018 CZABAN Stanislaw
16/11/2018 MAUGUÉRET Georges	05/12/2018 GUILLOCHON Paulette	17/12/2018 GAUTHIER Ginette
		20/12/2018 PIERRET Thérèse
		23/12/2018 ROUCHET Jacqueline

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

8 rue de l'Église
91360 Épinay-sur-Orge
Tél. 01 69 10 25 60
Ouverture au public des services : le lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30. Le mercredi et samedi de 8h30 à 12h.

CONTACTER VOTRE DÉPUTÉE

Marie-Pierre Rixain
marie-pierre.rixain@assemblee-nationale.fr
marie-pierre.rixain@en-marche.fr
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris

Permanence parlementaire :
134 rue du Président François Mitterrand, 91160 Longjumeau.
Ouvert au public les lundis et jeudis de 9h30 à 12h30.
M^{me} Rixain recevra sur RDV le 1^{er} vendredi de chaque mois.

POUR RENCONTRER VOS ÉLUS

Sur rendez-vous
au **01 69 10 25 61**.

M^{me} Véronique François
Maire d'Épinay-sur-Orge et
Vice-Présidente de la CPS

À votre écoute
les jeudis de 17h à 18h
lors d'une permanence
téléphonique.

M. Dominique Decugnière
1^{er} maire adjoint - Ressources
humaines, vie associative

M^{me} Geneviève Besse
2^{ème} maire adjoint - Affaires
sociales, logement, petite
enfance

M. Pierre Marteau
3^{ème} maire adjoint - Développement
économique, numérique

M^{me} Monique Noël
4^{ème} maire adjoint - Jeunesse,
centres de loisirs, collège, lycée

M. Christian Scoupe
5^{ème} maire adjoint - Patrimoine,
voirie, espaces verts

M^{me} Ghislaine Badoux-Vergnes
6^{ème} maire adjoint -
Manifestations, fêtes et
cérémonies, anciens combattants

M. Maurice Legouge
7^{ème} maire adjoint -
Environnement,
transition énergétique

RÉFÉRENTS DE QUARTIER

Quartier Centre-ville
07 72 22 38 62
**Quartier Les Sablons -
Le Breuil**
06 83 65 99 56
Quartier Gares
07 72 22 38 63

**Quartier Mauregard -
Hauts Graviers**
06 83 65 98 89
Quartier Terrasse
06 83 65 99 35
Quartier Templiers
07 72 22 38 65

Ligne bus urbain d'Épinay-sur-Orge

Ligne 114

arrêts desservis (dans l'ordre) : Gare RER, PI Monseaux, Hôtel de ville, Pavillon, Rue du Parc, Les Templiers, Domaine du Parc, Les Roullés, Le Breuil, Les Laurentes, Stade, Hôtel de ville, PI Monseaux, Gare RER.

Gare RER C	06.05	06.35	07.05	07.35	08.05	08.35	départ Gare 15.30 16.02 16.32	17.02	17.37	18.07	18.33	19.02	19.35	20.05	20.30	21.09	21.35
Domaine du Parc	06.12	06.42	07.12	07.42	08.12	08.42		17.09	17.44	18.14	18.40	19.09	19.42	20.12	20.37	21.16	21.42
Le Breuil	06.17	06.47	07.17	07.47	08.17	08.47		17.14	17.49	18.19	18.45	19.14	19.47	20.17	20.42	21.21	21.47
Hôtel de ville	06.21	06.51	07.21	07.51	08.21	08.51		17.18	17.53	18.23	18.49	19.18	19.51	20.21	20.46	21.25	21.51

Ligne 116

arrêts desservis (dans l'ordre) : Gare RER, PI Monseaux, Hôtel de ville, Pavillon, Rue du Parc, Gabriel Péri, Mauregard, Collège, H Dunant, Molière Sillery, Rue d'Athis, Pont Rubeau, Hauts Graviers, Gare de Petit Vaux, Chemin Vert, Gare RER.

Gare RER C	06.18	06.48	07.18	07.48	08.18	08.50	départ Gare 15.15 15.45 16.15	16.45	17.20	17.50	18.20	18.52	19.18	19.48	20.12	20.55	21.19
Hôtel de ville	06.21	06.51	07.21	07.51	08.21	08.53		16.48	17.23	17.53	18.23	18.55	19.21	19.51	20.15	20.58	21.22
Collège	06.27	06.57	07.27	07.57	08.27	08.59		16.54	17.29	17.59	18.29	19.01	19.27	19.57	20.21	21.04	21.28
Gare de Petit Vaux	06.35	07.05	07.35	08.05	08.35	09.07		17.02	17.37	18.07	18.37	19.09	19.35	20.05	20.29	21.12	21.36

MÉDIATHÈQUE

65 Grande rue
91360 Épinay-sur-Orge
Tél. 01 69 09 82 32
mediatheque@ville-epinay-sur-orge.fr
www.bibliotheque-epinaysurorge.fr
Horaires d'ouverture : le mardi de 16h à 18h, le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, le jeudi de 16h à 18h, le vendredi de 10h à 12h30 et de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
La médiathèque propose de nombreuses animations gratuites et ouvertes à tous. Détails dans le supplément « Rendez-vous ».

EN CAS D'URGENCE

SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
URGENCES (numéro unique européen) : 112

LE SOIR, LES JOURS FÉRIÉS ET LE DIMANCHE

SOS MÉDECINS : 08 26 88 91 91
PHARMACIES DE GARDE :
Appeler le commissariat de Longjumeau au 01 69 79 23 70.
Pour les dimanches, la pharmacie de garde est indiquée sur les portes de toutes les pharmacies d'Épinay-sur-Orge.

CDAU 91 : 15, 18 ou 112
Le Centre Départemental d'Appels d'Urgence de l'Essonne est une plateforme commune au SAMU et aux sapeurs-pompiers. En composant l'un de ces 3 numéros d'urgence, un opérateur vous dirigera vers le service d'urgence le plus approprié à votre situation.

Retrouvez tous les numéros utiles dans votre Guide Pratique paru en septembre 2018. Vous ne l'avez plus ? Téléchargez-le sur www.ville-epinay-sur-orge.fr/le-guide-pratique

COLLECTE À DOMICILE

Ordures ménagères	mercredi - samedi
Végétaux	Collectés en sac papier le lundi, du 18 mars au 2 décembre 2019. Le reste de l'année, il faut les déposer en déchèterie.
Verres	jeudi des semaines impaires
Emballages - Papiers	vendredi
Encombrants	2 ^e mardi du mois sur l'ensemble de la commune soit le mardi 12 février et le mardi 12 mars 2019. Attention ! Ne doivent pas être déposés sur le trottoir mais en déchèterie : les équipements électriques et électroniques, huiles, gravats, plâtre, peintures, bouteilles de gaz, extincteurs, pneus, vieux sanitaires, déchets dangereux.

Rappel : les sacs et bacs contenant les déchets et les encombrants doivent être déposés sur le trottoir, au plus tôt à 18h, la veille du jour de la collecte.

DÉCHÈTERIE SIREDOM

Rue de la Croix Ronde - Épinay-sur-Orge
Ouverte les **mercredis et samedis de 9h à 12h et de 13h à 18h** à tous les Spinoiliens, sur présentation d'un badge. Pour obtenir ce badge, s'adresser en mairie, auprès des services techniques, en fournissant un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Les dépôts sont limités à 1 m³.
Un problème pour déposer vos déchets en éco-centres ou sur l'une des plateformes d'apport volontaire ? Signalez-le au 01 69 74 23 50 ou à ecocitoyen@siredom.com

ÊTRE CITOYEN, ÇA COMMENCE COMME ÇA...

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants peuvent être effectués : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 16h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Le brûlage à l'air libre de tous les déchets est quant à lui interdit.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

Salle Charaintru (sur rendez-vous) au 01 69 10 25 60.

À NOTER

La Chambre des Notaires de l'Essonne propose des consultations gratuites deux mardis par mois, de 9h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires). Ces consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la Chambre au : 01 60 78 01 27. Prochaines consultations : **le 5 février, le 19 février et le 12 mars.**
Chambre des Notaires de l'Essonne
14 rue des Douze Apôtres - 91000 Évry-Village.

.....
Permanences gratuites des huissiers de justice les jeudis 7, 14, 21 février et les jeudis 7, 14, 21 et 28 mars 2019 de 9h30 à 11h30. Sur rendez-vous au 01 69 36 36 37. Ces dates pouvant être modifiées, nous vous conseillons d'appeler afin de vérifier. Permanences à Évry, Villemoisson-sur-Orge ou Étampes.

.....
La Maison de la Justice et du Droit propose des permanences juridiques gratuites et confidentielles autour des thèmes de la vie quotidienne. Pour tout renseignement et pour les prises de rendez-vous : Tél. 01 69 46 81 50 - mail : mjd@coeuressonne.fr



TERRASSEMENT **VOIRIE** **ASSAINISSEMENT** **RESEAUX DIVERS** **GENIE CIVIL**

TPU

TRAVAUX PUBLICS URBAINS

59, Rue Saint Sauveur
91160 BALLAINVILLIERS
Tél : 01 69 74 19 74
Fax : 01 64 48 33 99
tpu@tpurbains.fr



TECHNICITE ET QUALITE **P**ARTENARIAT ET FIDELISATION **U**NICITE, AUTONOMIE ET RESPONSABILITE

